

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] contribution à l'enquête publique à propos du projet Catella, sis à Romorantin et à Villefranche-sur-cher.

Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Date : 20/03/2023 11:44

Bonjour,

Veuillez trouver ci joint ma contribution à l'enquête publique à propos du projet Catella, prévu à Romorantin et à Villefranche-sur-cher.

- Le site étant destiné à l'entreposage de produits combustibles ne devrait il pas être classé SEVESO?
- Doit t'il répondre à d'autres obligations réglementaires concernant les produits combustibles qui seraient stockés sur le site?
- Le passage prévu de 196 poids lourds/jour (soit 392 passages/jour vu que les camions devront repartir) ne va t'il pas conduire à une destruction accélérée du réseau routier dont les frais seront à la charge du contribuable et non à celle de la société Catella ou de ses locataires, Le surcoût pour la communauté a t'il été estimé?
- En provenance d'Orléans les poids lourds seront tentés comme actuellement d'utiliser la D922, gratuite, en lieu et place de l'autoroute, L'impact environnemental à t'il été bien évalué; Pollution atmosphérique, risque pour les traversés de grands animaux ? La traversée de villages : La Ferté St Aubin, Chaumont sur Tharonne, La ferté Beauharmais, Millançais dont la traversée est déjà difficile sans ce trafic supplémentaire ne risque t'il pas de nous mener dans une situation identique à celle de Mur de Sologne ?
- La D922 sera t'elle limitée en tonnage afin de limiter les désagréments cités ci-dessus ?

- En provenance de Blois, le problème sera identique pour la traversée ou le contournement que cette flotte de camions posera à Romorantin. La question du contournement de la ville par la D765 (prolongement de la D922) a t'elle été étudiée, Cette voie est déjà fortement ralentie à certaines heures de la journée, un élargissement de cette D765 et un agrandissement des rond-point a t'il été prévu ?
- Une réunion publique sera t'elle prévue pour discuter des objectifs et conséquences de ce projet.

Merci de vos réponses

Cordialement

Claude Govehovitch